

PROGRAMME D'OPPORTUNITÉ DE RÉINSTALLATION DES RÉFUGIÉS

Des millions de réfugiés dans le monde recherchent des solutions de protection, mais la réinstallation reste rare. Moins de 4 % des personnes ayant besoin d'une réinstallation dans le monde ont bénéficié d'une réinstallation au cours des cinq dernières années. Le Canada a acquis une réputation grâce à son engagement envers la réinstallation des réfugiés. Le gouvernement canadien compte sur des groupes privés et à but non lucratif pour la réinstallation. En fait, depuis 2013, plus de réfugiés sont arrivés au Canada par parrainage privé que par le biais du soutien gouvernemental. Le Programme de parrainage privé de réfugiés (PSR) est l'un des trois programmes en vertu desquels des groupes et des organisations canadiennes parrainent des réfugiés en vue de leur réinstallation.

En réponse à la demande croissante pour un rétablissement efficace des réfugiés, l'Association canadienne des immigrants et des réfugiés (ACIR) a mis en place un système d'opportunités en ligne. Ce système permet aux réfugiés et aux demandeurs d'asile du monde entier de soumettre leurs demandes de réinstallation au Canada, quel que soit leur emplacement. CAIR utilise ce système d'opportunités pour donner à tous les réfugiés et demandeurs d'asile une chance égale de soumettre une manifestation d'intérêt et la sélection sera basée sur le hasard. Cela favorise l'équité et la transparence, qui sont essentielles pour garantir que les réfugiés et les demandeurs d'asile les plus méritants reçoivent le soutien et l'aide dont ils ont besoin.

Un des aspects importants du Programme d'opportunité de réinstallation des réfugiés réside dans sa capacité financière. CAIR envoie une invitation annuelle à manifester l'intérêt (AMI) chaque année, le nombre de gagnants étant limité. Cela signifie que le système d'opportunité ne peut sélectionner qu'un nombre limité de candidats. Il est important de noter que soumettre une manifestation d'intérêt en tant que réfugié ne garantit pas une réinstallation. Seuls les participants sélectionnés recevront une invitation à soumettre une demande de parrainage de réfugiés.

Le processus de demande d'opportunité de réinstallation des réfugiés du CAIR implique généralement plusieurs étapes:



MANIFESTATION D'INTÉRÊT (MI)

Pour participer, les individus doivent remplir un formulaire en ligne pour exprimer leur intérêt à devenir candidat au parrainage au Canada en tant que réfugié. Ce processus de candidature en ligne s'ouvre sur une fenêtre de six semaines ou 42 jours, permettant aux individus de soumettre leurs informations pendant cette période. En suivant ce processus simplifié, les candidats potentiels peuvent exprimer leur intérêt pour s'installer au Canada.

VÉRIFICATION D'ÉLIGIBILITÉ

Pour augmenter vos chances d'être sélectionné, les participants doivent comprendre certains critères et exigences.

- Avoir le statut de réfugié ou de demandeur d'asile. Si vous n'avez pas le statut de réfugié, expliquez pourquoi vous ne l'avez pas.
- Sont en dehors de leur pays d'origine (ou pays de résidence habituelle)
- Avoir été gravement touché par une guerre civile ou un conflit armé, ou.
- Ont été constamment privés de leurs droits humains fondamentaux.
- Ne peut pas y retourner en raison d'une crainte fondée de persécution fondée sur la race, la religion, l'opinion politique, la nationalité ou l'appartenance à un groupe social particulier.

Si vous répondez à toutes ou à certaines des exigences, soumettez une déclaration d'intérêt (DI) dans le programme d'opportunités de réinstallation des réfugiés avant que nous puissions vous inviter à présenter une demande de parrainage de réfugiés.

SOUMETTRE UNE DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Données personnelles : nom, date de naissance, lieu de naissance, langues, état civil



- Coordonnées : adresse e-mail et numéro de téléphone
- Statut personnel : Citoyenneté, pays de résidence, statut dans le pays de résidence
- Téléchargez vos documents de réfugié
- Téléchargez votre photo la plus récente ou prenez une photo avec le fond blanc
- Faites un don de \$ 45
- Examiner et soumettre

MÉTHODE DE SÉLECTION DES GAGNANTS D'OPPORTUNITÉ DE RÉINSTALLATION

Après la période d'expression d'intérêt, un processus de sélection aléatoire aura lieu pour choisir des gagnants potentiels parmi l'ensemble des soumissions de ceux qui répondent aux critères d'admissibilité et aux exigences du programme. La sélection est entièrement basée sur le hasard. Le tirage est contrôlé électroniquement par les codes attribués à chaque candidature. Le système de tirage utilise ensuite un processus de sélection aléatoire pour choisir des gagnants parmi les participants qualifiés.

APRÈS AVOIR SOUMIS UNE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Une fois que vous aurez soumis avec succès une déclaration d'intérêt, vous serez ajouté à un bassin de tous les candidats réfugiés éligibles. Si vous faites partie des candidats sélectionnés ;

- Vous serez invité à soumettre une demande de parrainage complète.
- Le CAIR vous aidera à remplir la demande de parrainage et à la soumettre en votre nom à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).
- CAIR ne facture pas de fonds au(x) réfugié(s) que nous parrainons et nous n'exigerons pas du ou des réfugiés qu'ils remboursent les frais de parrainage. Les réfugiés ne devraient donc pas être victimes de fraude en matière d'immigration.
- CAIR fournira aux réfugiés une aide à l'installation, tant émotionnelle que financière, pendant la période de parrainage. Cette période dure généralement jusqu'à un an à compter de leur arrivée au Canada.



 Le CAIR n'accepte que les dons et apprécie toutes les personnes et organisations qui nous ont aidé avec leurs généreux dons.

DIAGRAMME DU PROCESSUS D'OPPORTUNITÉ DE RÉINSTALLATION



Postuler pour l'occasion de Réinstallation lorsque l'admission est ouverte

Si vous avez besoin de plus amples informations ou avez une question, vous pouvez nous contacter en envoyant un email à <u>resettlement@thecair.com</u>

